

Maison de l'habitat de la Communauté de Communes

Votre service public intercommunal dédié à l'habitat

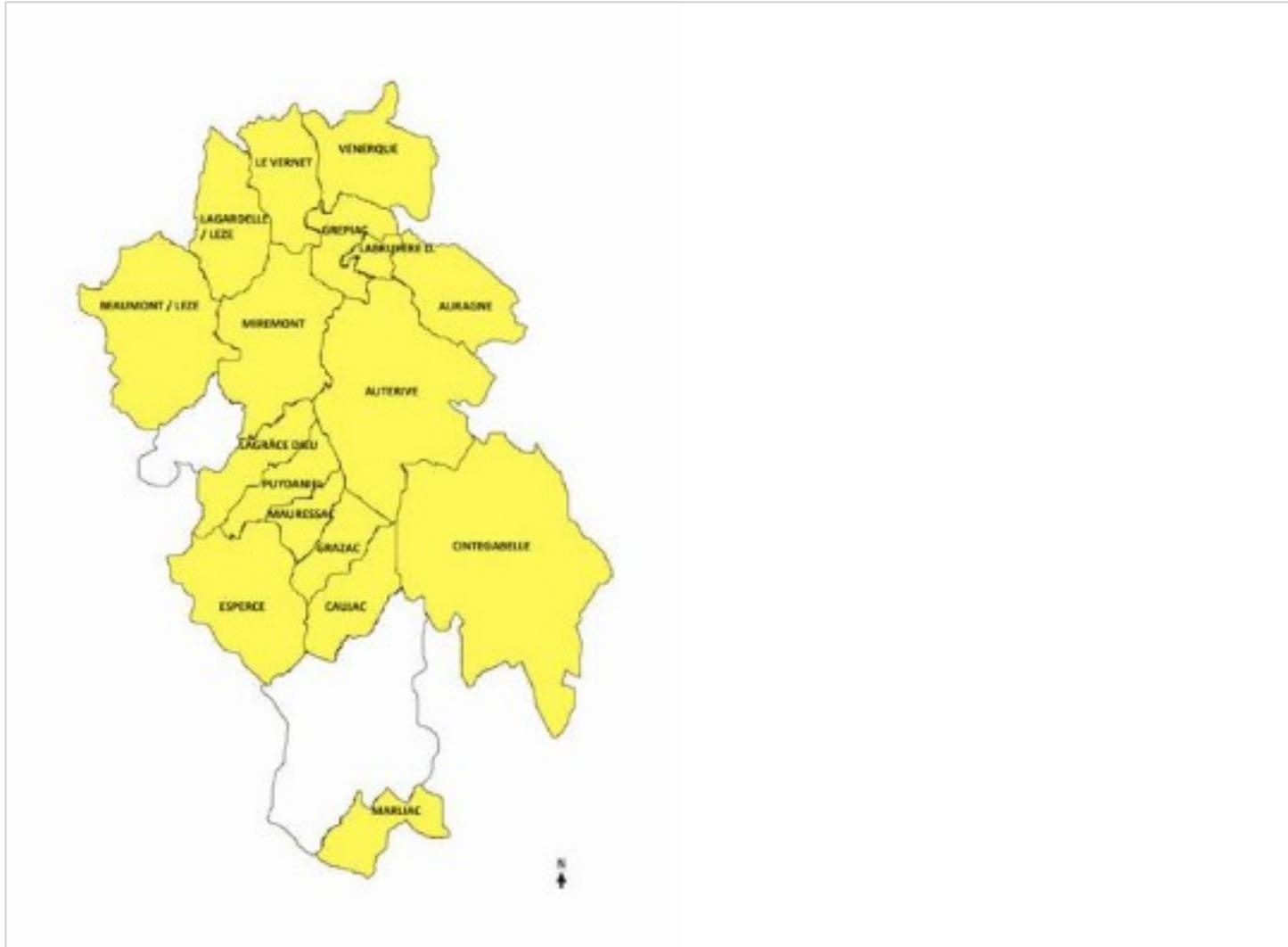


Maison de l'habitat : votre service public dédié à l'habitat est prêt pour vous aider !

La Maison de l'Habitat continuera dès la rentrée de proposer un accompagnement gratuit des propriétaires privés (occupants, bailleurs), tant dans le choix des travaux à engager en priorité que sur le plan financier avec une aide au montage des dossiers de subventions permettant de diminuer les frais de ces travaux d'amélioration.

En fonction de la problématique identifiée et de la typologie du demandeur, il est possible de bénéficier :

- de subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux et Adaptation » porté par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
- d'aides des caisses de retraites,
- d'un éco-chèque logement de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,



- d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

Conditions d'éligibilité

L'attribution d'une aide n'est pas systématique puisqu'elle dépend des ressources du demandeur, de la nature des travaux envisagés et des enveloppes budgétaires des différents financeurs.

Les travaux éligibles à ces financements concernent exclusivement :

- la lutte contre la précarité énergétique (rénovation énergétique et économies d'énergie),
- la sortie d'insalubrité,
- l'adaptation au handicap et à la perte d'autonomie avérée.

Aussi, si vous envisagez des travaux dans votre logement, ne les commencez pas avant d'être venu vous renseigner auprès de la Maison de l'Habitat du SIVU Lège Ariège, afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide aux travaux.

Permanences locales



N'hésitez plus et venez rencontrer le conseiller habitat du territoire, lors des permanences qui se tiennent :

-tous les jeudis (sauf 24 et 31/12) de 14h00 à 16h00 à la Maison de l'habitat, 14 rue Camille Pelletan à Auterive (05.61.50.05.93).

-tous les 2^{ème} jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Cintegabelle (05.61.08.90.97).

-tous les 3^{ème} jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Venerque (05.62.11.59.59).

NOUVEAUX HORAIRES OCTOBRE-DECEMBRE 2020 : [📄 Télécharger le fichier «Calendrier permanences Maison de l'Habitat CCBA d'octobre à décembre 2020.pdf» \(157.5 Ko\)](#)

Documents à télécharger sur le site :

- la plaquette d'informations de la Maison de l'Habitat,

[📄 Télécharger le fichier «INFO-MaisonHabitatLezeAriege_2017.pdf» \(845.8 KB\)](#)